

Date de dépôt : 21 février 2008

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon :
LE RESPECT : Un concept essentiel lors de l'Euro foot !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 9 janvier 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

La préparation de l'Euro foot à Genève mobilise le Conseil d'Etat, tant au niveau de l'organisation que de la sécurité. Un aspect essentiel semble négligé : la promotion du RESPECT.

Ce concept, connu et reconnu par des milliers de jeunes à Genève a fait ses preuves lors de manifestations. Lorsque l'on parle de foot, le respect doit être présent pendant le match...mais aussi avant et après!

Le logo « LE RESPECT » doit être en permanence affiché pour s'affirmer comme une valeur durable qui nous concerne tous.

Quelles sont les intentions du Conseil d'Etat au sujet de l'utilisation du logo « LE RESPECT », avant, pendant et après les matches de l'Euro foot à Genève?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat partage les préoccupations exprimées par l'auteur de cette question et tient à souligner qu'il apprécie l'engagement de l'association « LE RESPECT » pour la promotion de cette valeur essentielle, dans le sport comme ailleurs.

Toutefois, les droits commerciaux négociés avec l'UEFA dans le cadre de l'EURO 2008 ne permettent pas au Conseil d'Etat d'associer le logo de l'association « LE RESPECT » à l'événement de sa propre initiative.

Cela étant, le Conseil d'Etat n'est pas opposé à examiner l'implication de cette association à l'occasion des manifestations entourant l'accueil de l'EURO 2008 à Genève mais devra le faire dans le respect des engagements pris envers l'UEFA.

Il rappelle sa volonté de favoriser dans ce contexte le développement d'initiatives originales et nouvelles, principalement axées sur l'inclusion des jeunes par le sport.

Le Conseil d'Etat étudie actuellement un projet dans ce sens, en partenariat avec la Ville de Genève, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et LaOla, visant à permettre aux jeunes genevois de participer à une compétition festive et footballistique dans le cadre des animations qui entoureront l'accueil de l'EURO 2008.

A cette occasion, diverses actions dans le domaine de l'inclusion sociale, comprenant également la notion de respect, des participants eux-mêmes et de leurs adversaires, que ce soit avant, pendant ou après les manifestations sportives, seraient menées.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot